

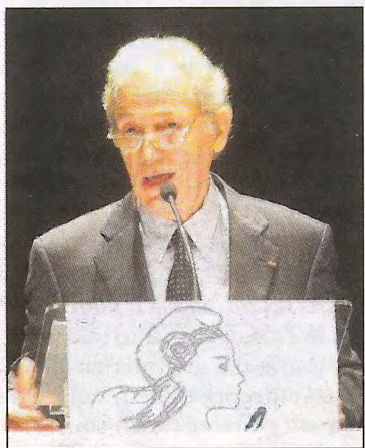
COLLECTIVITÉS LOCALES. Réunis en assemblée générale à Gien, les maires du Loiret ont consacré leurs de Fonctionnement.

Les communes n'ont pas de leçon à recevoir

« **D**epuis 2010, nous avons subi un flot incessant de réformes » a déclaré Frédéric Cuillerier le samedi 2 avril à Gien. Le président de l'Association des Maires du Loiret (AML), qui s'exprimait lors de l'assemblée générale de l'entité, énuméra une litanie d'exemples parmi lesquels les lois de Finances 2015 et 2016. La première réduisit les dotations de l'État aux communes.

Quant à la seconde, elle réforme la Dotation globale de Fonctionnement (DGF)*. « *Le temps est venu de faire une pause dans les réformes.* » L'orateur cita trois domaines : la réorganisation des collectivités locales, la baisse des dotations de l'État et les normes.

« *Les nouvelles intercommunalités doivent devenir une force pour les territoires et non un boulet ! Alors que notre pays est inquiet (emploi, insécurité,*



Frédéric Cuillerier, président de l'AML, a ouvert les travaux.

impôts, etc.), les Français ont besoin de nous : la commune reste un socle stable au sein de la nation. L'État a également besoin de notre capacité d'action et de notre force de proximité : 500.000 élus municipaux composant une armée de fantassins bénévoles ! »

Un manifeste aux futurs candidats

Frédéric Cuillerier poursuivit son propos : « *Des centaines de communes éprouvent des difficultés à équilibrer leur budget, avec des effets négatifs sur l'emploi.* » En deux ans, les intercommunalités ont réduit leurs investissements de 14 % ! « *Quant aux normes, elles sont synonyme de contraintes financières lourdes.* » Les communautés de communes sont assujetties à 400.000 normes !

Le président de l'AML réclama le report d'un an de la réforme des collectivités locales. Par ailleurs, il proposa d'envoyer aux futurs candidats à la présidence de la République ou à la députation un manifeste dans lequel les intéressés s'engageraient, jusqu'en 2020, à ne pas réformer les collectivités locales, à ne pas diminuer les dotations de l'État et à alléger le poids des normes. « *La ratification de cet engagement nous*

permettra de travailler dans la sérénité jusqu'à la fin de notre mandat. Le bloc communal n'est pas la variable d'ajustement des politiques nationales ! » Les collectivités locales représentent 71 % des investissements publics pour seulement 9 % de la dette : « *Nous n'avons pas besoin de leçons ! »*

OLIVIER JOLY



Comme le veut la tradition, de nombreuses personnalités ont assisté à la réunion.

*Le projet de loi de Finances 2016 comportait, dans sa version initiale, le dispositif de réforme de la DGF avec application prévue en 2016. Le Parlement a finalement décidé de reporter celle-ci à 2017.

« C'est énorme ! »

Entre 2014 et 2017, l'enveloppe dédiée à la Dotation globale de Fonctionnement (DGF) aura diminué de 12,5 milliards d'euros. « C'est énorme ! » a déclaré Philippe Laurent, secrétaire général de l'Association des Maires de France (AMF). Conséquence : à horizon 2018, les capacités d'autofinancement des communes seront réduites à zéro. « Tout nouvel investissement passera par des subventions ou de la dette. » Deux hypothèses aujourd'hui hors de propos ! « Conséquence : les investissements, qui avaient baissé en 2015 par rapport à 2014, continueront à se réduire. »

Un consensus sur le principe

La DGF existe depuis les années 1980 et « le manque de péréquation est anormal » a commenté l'orateur. « Sur le principe, la réforme de la DGF fait consensus mais l'application pose problème. Nous



Philippe Laurent : « Nous aurions besoin de simulations. »

aurions besoin de simulations. La répartition de la DGF devrait se faire selon les capacités financières et fiscales des communes. Or ces éléments évoluent et nous n'avons pas assez d'expertises pour analyser les conséquences de cette réforme. »

J.O.

Les échos de la table ronde

Une table ronde figurait au programme. Voici un extrait des propos tenus par les différents participants :

✓ Philippe Laurent, secrétaire général de l'Association des Maires de France : Nous demandons à ce que la réforme de la Dotation globale de Fonctionnement n'entre pas en vigueur avant la mise en œuvre des nouvelles intercommunalités. Nous réclamons aussi une loi spécifique avec des simulations précises. Sinon, on arrivera à des inégalités insupportables pour les territoires !

✓ Frédéric Cuillerier, président de l'Association des Maires du Loiret : Les études d'impact sont obligatoires pour les projets de loi mais impossibles pour les amendements. Or le gouvernement dépose lui-même des amendements : la construction de la loi est perverse !

✓ Éric Doligé, sénateur du Loiret : Le Sénat et l'Assemblée nationale ont mis en place un groupe de travail pour réaliser des simulations : celles-ci sont en cours d'analyse. Mais quand des simulations sont faites après le vote de la loi, c'est une catastrophe !



De gauche à droite : Jean-Marc Gibey, Delmira Dauvilliers, Charles-Éric Lemaigen, Éric Doligé, Philippe Laurent, Frédéric Cuillerier et le journaliste Jean Dumonteil, qui animait le débat.

✓ Charles-Éric Lemaigen, président de la communauté d'agglomération d'Orléans Val de Loire : Il faut trouver des critères objectifs pour apprécier les richesses et les charges d'un territoire.

✓ Jean-Marc Gibey, maire de Jargeau : Bouleverser de façon aussi radicale le financement des communes, c'est dangereux !

✓ Delmira Dauvilliers, maire de la commune nouvelle du Malesherbois : Il faut du courage pour se lancer dans cette mutation : ce n'est pas facile ! Les maires délégués ont fait preuve d'un esprit visionnaire.

J.O.

Vous avez une question à nous poser, n'hésitez plus, transmettez-la à :

redaction@loiret-agricole.fr



02 38 71 95 84 - redaction@loiret-agricole.fr